



Accélétratrice  
des transitions  
écologiques et  
solidaires

COMMUNIQUE DE PRESSE, mars 2022

## Guerre en Ukraine et envolée des prix de l'énergie : des appels à des projets citoyens pour se réapproprier la question de l'énergie

Dans un contexte de crise énergétique mondiale, renforcé par les perspectives d'un conflit durable en Ukraine et le douloureux rappel de notre dépendance à l'énergie, la Fondation Terre Solidaire considère que l'énergie est un sujet trop important pour que les citoyens s'en détournent. Des collectifs citoyens sont déjà mobilisés pour produire de l'énergie verte et de nombreux projets existent.

La Fondation Terre Solidaire en soutenant ces alternatives citoyennes contribue à accélérer la transition énergétique française et souligne l'importance :

- de massifier l'impact des projets d'énergie citoyenne,
- la montée en compétence des collectifs centrales villageoises.

Repenser la production, la distribution et la consommation d'énergie à l'échelle des territoires est indispensable pour décarboner et relocaliser notre économie. Zoom sur 3 projets emblématiques soutenus en 2021.

### Développer des énergies propres et renouvelables par et pour les citoyens : les collectifs Centrales Villageoises

**385 installations photovoltaïques en service exploitées par 38 sociétés Centrales Villageoises**

**32 % d'énergies renouvelables en consommation finale brute d'énergie en 2030**

L'appropriation citoyenne et locale des projets est un facteur essentiel pour la réussite de la transition énergétique. Qu'ils soient à l'initiative des citoyens ou co-construits en coopération avec les acteurs publics et privés locaux, l'ancrage territorial favorise l'acceptation locale des projets, la mobilisation de l'épargne au profit de l'économie locale et la sensibilisation à l'égard des enjeux de la transition énergétique. Alors que les projets citoyens représentent une tendance forte dans les pays voisins comme l'Allemagne ou le Danemark, les initiatives ont encore du mal à émerger en France, en raison d'un contexte réglementaire et financier moins favorable.

Les Centrales Villageoises sont **des sociétés locales à gouvernance citoyenne qui portent des projets en faveur de la transition énergétique** en s'inscrivant dans une logique de territoire. Elles associent citoyens, collectivités et entreprises locales et **contribuent aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux** transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.). Elles sont apparues en 2010 alors que plusieurs Parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes voyaient se développer sur leurs territoires des projets de production d'énergie renouvelable profitant peu à

l'économie locale et parfois mal intégrés dans le paysage. Ils ont alors imaginé de développer un nouveau modèle de production d'énergie renouvelable qui serait basé sur :

- la participation étroite des collectivités et des populations locales ;
- la production de retombées économiques pour le territoire ;
- le respect du patrimoine bâti et paysager.

Initiée dans 8 territoires pilotes, le modèle s'est par la suite étendu à 49 territoires (6 régions).

## **Soutenir le changement d'échelle des coopératives énergétiques citoyennes en Auvergne-Rhône-Alpes**

La Région Auvergne Rhône Alpes (AURA) est l'une des trois régions françaises les plus dynamiques en matière de transition énergétique citoyenne, avec la Bretagne et l'Occitanie. Malgré cette dynamique très encourageante, l'impact de ces initiatives sur le plan environnemental, économique et social, reste encore marginal par rapport aux enjeux régionaux et locaux de transition territoriale.

**CoopaWatt** a conçu et proposé le programme Accélération des projets citoyens de production d'énergie renouvelable en AURA afin de passer un seuil dans leur développement et renforcer ainsi leur impact dans la transition énergétique. Concrètement, il s'agit de structurer, au sein des coopératives citoyennes sur chaque territoire d'expérimentation, une vision à long terme associée à des objectifs opérationnels à 3 ans, se déclinant notamment sur les axes suivants :

- une réflexion sur l'organisation interne, reposant aujourd'hui essentiellement sur le bénévolat, et la question de la professionnalisation et de la création d'emplois ;
- l'élargissement de leurs activités au-delà des énergies renouvelables électriques (maîtrise de l'énergie et autres filières EnR) ;
- l'élargissement de la mobilisation citoyenne dans et autour des initiatives et le changement d'échelle des projets portés (à travers une montée en compétences des collectifs citoyens, la constitution d'alliances, et l'adoption de pratiques de co-développement) ;
- le renforcement de leur ancrage local et le développement de coopérations territoriales à même d'apporter des solutions aux enjeux du territoire sur d'autres thématiques de la transition écologique (économie circulaire, mobilité, alimentation...).

L'objectif global est de multiplier par cinq l'impact sur la transition énergétique du mouvement de la transition énergétique citoyenne en Auvergne-Rhône-Alpes, tout en participant à la construction de systèmes territoriaux plus résilients.

## **Massifier l'impact des projets d'énergie citoyenne**

**Des projets citoyens 2 à 3 fois plus rentables pour le territoire que les projets privés**

**100 millions d'euros de retombées économiques locales générées par les projets citoyens d'énergie renouvelable**

Née en 2010 de la rencontre d'experts de la finance solidaire et des énergies citoyennes, **Energie Partagée** accompagne et finance des projets citoyens de production d'énergie renouvelable. En 2020, Energie Partagée enregistre près de 250 projets existants ou en cours de développement.

Pour accomplir ces missions, le mouvement s'organise en deux structures complémentaires :

- une association de promotion et d'animation, Energie Partagée Association, qui a pour but de sensibiliser à l'énergie citoyenne et d'en fédérer les acteurs et porteurs de projets à l'échelle nationale.
- un outil d'investissement citoyen, Energie Partagée Investissement, qui collecte l'épargne des citoyens pour l'investir directement au capital de projets de production d'énergie renouvelable.

Energie Partagée Association a pour mission de promouvoir le modèle d'énergie citoyenne, mobiliser les collectivités, former et accompagner les groupes de projets en émergence dans le but de multiplier le nombre d'installations citoyennes.

## A propos de la Fondation Terre Solidaire

Créée en 2016, la Fondation Terre Solidaire s'est donnée pour mission d'encourager, soutenir et fédérer les initiatives citoyennes qui favorisent de meilleures pratiques en matière d'agroécologie, d'économie circulaire et d'énergies renouvelables.

Ses démarches se concentrent autour de quatre grands enjeux :

- **favoriser des systèmes alimentaires durables,**
- **soutenir une économie au service de l'humain et écologiquement responsable,**
- **développer des énergies propres et renouvelables par et pour les citoyens,**
- **protéger l'environnement et la biodiversité.**

**"Accélératrice" d'expériences** en rendant visibles, au plus grand nombre, des démarches novatrices pouvant être multipliées au-delà de leur territoire d'origine, la Fondation a accordé en 2021 plus de 700 k€ de subventions pour soutenir 27 projets en France et 11 à l'international.

Elle a, en six années d'action, reversé  
**3 millions d'euros** de subventions  
**à 162 projets soutenus**, dont 85 en France et 77 à l'international,  
grâce au soutien de plus de **3 500 donateurs et mécènes**.

En savoir plus : <https://fondation-terresolidaire.org>

### CONTACT PRESSE

Sophie FREDERIC – +33(0)620 341 216 – [sophie@terremajeure.com](mailto:sophie@terremajeure.com)